

Compte-Rendu de la réunion avec le Conseil Presbytéral le 4 avril 2015

Nous avons rencontré des interlocuteurs ouverts et de bonne volonté. Je garde l'impression que cet échange leur a permis de recevoir des informations nouvelles, précisant et complétant celles déjà portées à leur connaissance. En sens inverse, j'ai retenu pour ma part l'assurance que Marie Barbieri ne reviendrait pas à Saint Germain (une recherche d'emploi pour elle serait en cours).

Je résumerai l'argumentation développée, surtout par Vincent Rossat, de la manière suivante : la situation est actuellement complètement bloquée. La poursuite d'une procédure contre sa révocation sera très dommageable pour le P. Xavier, quelle qu'en soit l'issue. S'il « gagne », la réputation le suivra et parasitera partout sa relation à l'Eglise (exemple du prêtre corse), sans compter deux ou trois années dans le désert à attendre la fin de la procédure. Actuellement, le presbyterium souffre de la situation, la fraternité en construction autour de l'évêque à travers les rencontres annuelles à La Flatière est blessée, des fidèles – et d'autres - s'interrogent sur ce contre-témoignage.

La situation s'est cristallisée autour de la personne du P. Xavier, et son départ est devenu nécessaire pour calmer le jeu, rétablir la paix et y voir clair. Marie Barbieri et le P. Xavier partis, les autres protagonistes du conflit actuel n'auront d'autre choix que de modifier leur comportement ; la suite des événements démontrera le cas échéant que la dégradation de la situation paroissiale n'était pas du fait du P. Xavier, et combien la situation a été mal gérée par l'évêché.

Une décision d'obéissance du P. Xavier le réintègrera de facto dans la fraternité sacerdotale, sans constituer un quelconque aveu de culpabilité ; il donnera en outre ainsi un témoignage extrêmement positif pour l'Eglise et pour sa propre image.

Ma conclusion : occasion à saisir pour en finir. Le P. Xavier démissionne, avec la possibilité de communiquer (aux autres prêtres) sa décision, sur le thème : pour contribuer à sortir la paroisse d'une crise dont j'ai été présenté à tort comme responsable, et que j'espérais pouvoir résoudre avant de partir, j'accepte par obéissance de démissionner. (communiqué d'un texte autorisé par l'évêque)

Une petite mort...et une résurrection à suivre. Joyeuse Pâque à tous !